

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



LOUDEAC, LE 21 NOVEMBRE 2024

## RÉUNION PUBLIQUE

LE DÉPARTEMENT PRÉSENTE LE PROJET DE CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE MAISON DU DÉPARTEMENT DE LOUDÉAC LE 5 DÉCEMBRE

**Ce vendredi 5 décembre à 18h30, le Département organise une réunion publique à l'actuelle Maison du Département de Loudéac (rue de la Chesnaie) pour présenter le projet de construction des futurs locaux qui seront situés au 36 rue du Docteur Robin, en présence de Nathalie Travert – Le Roux, vice-présidente déléguée au patrimoine immobilier, Martine Pelan, conseillère départementale référente de la Maison du Département de Loudéac et Bruno Le Bescaut, maire de Loudéac. Un projet répondant à la fois aux objectifs de développement durable et défini en lien étroit avec les agents et agents de la Maison du Département.**

La Maison du Département de Loudéac est actuellement hébergée au sein d'un bâtiment appartenant au Centre hospitalier du Centre-Bretagne (CHCB), dans le cadre d'une convention datant de 2013. Outre le fait que le CHCB pourrait souhaiter récupérer les bâtiments dans le cadre d'une réflexion engagée sur le devenir du site, la fonctionnalité des locaux n'était pas totalement adaptée au fonctionnement des services et aux besoins des usagers.

En 2023, le Département acquiert une parcelle présentant de nombreux avantages en matière de configuration, de surface, d'accessibilité et de visibilité. Cette dernière est située au 36 rue du Docteur Robin (face à l'ancien centre d'exploitation des routes), à quelques centaines de mètres de la gare de Loudéac.

## DES BESOINS DÉFINIS AVEC LES AGENTS POUR LES USAGERS

Le projet de construction d'un nouveau lieu accueillant les services de la Maison du Département de Loudéac a fait l'objet d'une démarche de concertation avec les représentants de chaque service et de chaque métier. Ces derniers ont pour mission de décrire scrupuleusement leurs missions et activités quotidiennes afin de définir les besoins inhérents au bon fonctionnement de la MdD. L'accueil de publics spécifiques (familles, personnes âgées, personnes en situation de handicap, partenaires ou encore personnes en situation de vulnérabilité) nécessite d'imaginer un lieu fonctionnel pour les agents et accueillant pour les différents visiteurs.

La superficie totale du bâtiment estimée à 2 400 m<sup>2</sup> intègre tous les services de la Maison du Département : pôle social (protection maternelle et infantile, action sociale de proximité, service Enfance-Famille), Éducation, et Agence technique départementale (ATD).

## UN PROJET AMBITIEUX EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

C'est le cabinet costarmoricaïn NUNC Architectes qui a remporté le concours de maîtrise d'œuvre. Ce cabinet d'architectes résolument tourné vers le développement durable a plusieurs réalisations exemplaires à son actif, comme les collèges Jean-Racine de Saint-Brieuc, François Clec'h de Bégard ou encore Jacques-Prévert de Guingamp.



Pour la future Maison du Département de Loudéac, plusieurs objectifs en lien avec les transitions écologiques et énergétiques avaient été fixés lors du concours de maîtrise d'œuvre :

- une consommation énergétique maîtrisée (compacité, isolation thermique, orientation...);
- l'utilisation d'énergies décarbonées ;
- le recours à des matériaux biosourcés (structure et bardage bois, isolation, matériaux de second œuvre)
- le réemploi de matériaux ;
- la production d'énergies renouvelables (installations photovoltaïques sur la toiture) ;
- la diminution de la consommation d'eau et optimisation de l'usage de l'eau potable (récupération d'eaux pluviales pour les sanitaires, équipements sanitaires économes) ;
- l'encouragement à l'utilisation de modes de déplacement doux (accès, stationnement, sécurité) ;
- valorisation de la biodiversité du site.

## CALENDRIER PRÉVISIONNEL

- **Septembre 2024** : notification du marché de maîtrise d'œuvre et études de conception
- **Mars 2025** : dépôt du permis de construire
- **Septembre 2025** : procédures de consultation des entreprises
- **Janvier 2026** : début des travaux
- **Automne 2027** : livraison de la nouvelle Maison du Département de Loudéac

## UN BUDGET PRÉVISIONNEL D'ENVIRON 10 M€ TDC\*

\*TDC = Toutes dépenses confondues

L'enveloppe prévisionnelle des travaux, d'un montant d'environ 8,3 M€ TTC, intègre :

- la déconstruction totale du site ;
- les travaux d'aménagement nécessaires à la réalisation du projet ;
- la construction du nouveau bâtiment ;
- l'intégration d'installations photovoltaïques ;
- l'intégration de matériaux biosourcés.

Honoraires de maîtrise d'œuvre : environ 1,2 M€ TTC

Coût de la parcelle (prix net vendeur + honoraires d'agence) : 527 452 €

Certains frais supplémentaires liés aux études et diagnostics, aux aléas, aux prestations annexes et à un éventuel relogement provisoire lié à la fin du bail avec le CHCB seront également à prévoir.

## ESQUISSES



### CONTACT PRESSE

Direction de la Communication  
Marion Sevenier

marion.sevenier@cotesdarmor.fr  
02 96 77 69 55 / 07 64 70 03 83